RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2024-90**	**Objet : Organisation du salon du livre jeunesse 2025 Budget Prévisionnel**

Date de la convocation : 30/10/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance : Pierre HERRAIZ, adjoint au maire

Auxiliaire de séance :

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation de la neuvième édition du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » qui s'est déroulé du 12 au 14 avril 2024.

Considérant le succès de cette manifestation et l'importance culturelle d'un tel évènement sur le territoire, elle propose de renouveler le salon du livre jeunesse.

La dixième édition de ce salon se déroulera **du 21 au 23 mars 2025** sur la commune de Saint-Gervais-la-Forêt.

Il se tiendra principalement dans la salle d'évolution et dans d'autres bâtiments communaux comme le centre de loisirs Yves Poitou, l'Espace Jean-Claude Deret, le Cap'ados et l'école maternelle Jean-Eugène Robert-Houdin

Le budget prévisionnel de cet évènement est établi comme suit :

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20241108-DEL90-2024-DE
Date de réception préfecture : 08/11/2024

BUDGET PREVISIONNEL SALON DU LIVRE JEUNESSE 2025

Dépenses			Recettes		
Interventions auteurs			**Subventions institutionnelles**		
			DRAC	6 000 €	
Indemnisation auteurs rencontres scolaires + ateliers + 1/2 journée professionnelle (intervention parrain)	30 000,00 €		Conseil Départemental	2 500 €	
Cotisations AGESSA + 1,1% diffuseur	1 500,00 €		Conseil Régional	2 500 €	
		31 500,00 €	SOFIA	7 500 €	
Spectacles Animations			Ville de Vineuil	5 000 €	
			Partenariat	200 €	
Spectacles (weeekend + vineuil)	2 500 €				23 700 €
Animation magicien soirée de gala	350 €		**Mécénat**		
		2 850,00 €	Espace culturel Leclerc, librairie Labbé, Truffaut, Ligue de l'enseignement, Banque Populaire.....		11 000 €
Expositions :			**Participation écoles**		
Exposition Maison BD	1 200,00 €		150 classes x 155 €	23 250 €	
Exposition ECL	1 200,00 €		12 classes St gervais la Forêt subventionnées par la commune	0 €	
Exposition Vineuil	1 000,00 €				23 250 €
Transfert expos	1 500,00 €				
		4 900,00 €			
Restauration hébergement					
Hébergement avec formule diner auteurs 79€ pour 2 ou 3 soirs + formule sans diner pour le vendredi soir	9 000,00 €				
Repas samedi et dimanche midi	2 000,00 €				
Repas de gala	1 500,00 €				
Cocktail inaugural + cocktail vernisssage + pot bénévoles	1 000,00 €				
Pot vernissage mercredi 27/04 BD BOUM	100,00 €				
Repas cantine mercredi midi	0,00 €	13 600,00 €			
Déplacements					
Déplacements auteurs	4 000,00 €				
Déplacement organisateurs	250,00 €	4 250,00 €			
Matériel					
Location nacelle pour orifiamme	600,00 €				
Location sonorisation	400,00 €				
Habillage panneaux BD BOUM	650,00 €				
Achat coton gratté	1 300,00 €				
Achat matériel et fournitures	400,00 €	3 350,00 €			
Communication					
Réalisation de l'affiche	800,00 €				
Impressions et tirages (affiches, programmes...)	3 000,00 €				
Graphiste (compositions numériques)	1 000,00 €	4 800,00 €			
Sécurité					
Sécurité, surveillance du site	2 500,00 €	2 500,00 €			
	TOTAL	**67 750,00 €**		**TOTAL**	**57 950 €**
Coût personnel communal		15 000 €	Financement municipalité St Gervais		24 800,00 €
	TOTAL	**82 750,00 €**		**TOTAL**	**82 750,00 €**

La communauté d'agglomération de Blois "Agglopolys" prendra en charge le paiement de 2 factures concernant la location de stand (3800 €) et l'impression de certains supports de comunication (700€)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- ***- approuve l'organisation de la 10ème édition du salon du livre jeunesse sur l'année 2025,***
- ***- approuve le budget prévisionnel de cet évènement***

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 05/11/2024
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

le secrétaire de séance,
Pierre HERRAIZ

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORÊT (41)

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20241108-DEL90-2024-DE
Date de réception préfecture : 08/11/2024